LYCEE DES METIERS DU BATIMENT ET UFA
PHILIBERT DE L'ORME
7, rue Jules Ferry
BP 40105
28114 LUCE Cédex

N° de séance : 4

Procès-verbal
De la séance du conseil
D'administration
Du 22/11/2018

Date : 22/11/2018 Heure de début : 17h45 Heure de fin : 19h30
Présidence : Monsieur Jean Michel NOUGUÈS
Secrétariat : Monsieur LE NÉDIC
Membres excusés : M Frische, Mme Goimbault, Mme Modetin, M. Rodrigues dias, M. Loucif, Mlle Perez, M. Lepage Leblanc, M. Cutellini.

Nombre de membres présents : 19 Quorum : 10

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I - Conseil d'administration	1	
II - Gestion financière	2	
III - Travaux immobiliers envisagés		
IV - Structures		
V - Postes budgétaires		
VI - Projet d'établissement		
VII - Vie scolaire (sujets ne relevant pas des chapitres ci-dessus)		
VIII - Orientation		
IX - Formation continue (GRETA)		
X - Questions diverses		
(ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)		
Total des feuillets	3	

Le Président,

Jean-Michel NOUGUÈS

Le Secrétaire,

Bruno LE NÉDIC

Procès-verbal
De la séance du conseil
D'administration
Du 22/11/2018

Compte rendu des thèmes traités classés dans le **chapitre : *I – CONSEIL D'ADMINISTRATION***	Réservé à l'administration destinataire
Le Conseil d'Administration débute à 18h00, le quorum étant atteint. M LE NÉDIC est désigné comme secrétaire. 1/ Le proviseur procède à l'installation du nouveau conseil d'administration et des commissions pour l'année 2018/2019. 2/ Le procès-verbal du conseil d'administration précédent est adopté à l'unanimité. ***Votants : 19 ; non : 0 ; abstention : 0 ; oui : 19***	

Procès-verbal
De la séance du conseil
D'administration
Du 22/11/2018

Compte rendu des thèmes traités classés dans le **chapitre II: GESTION FINANCIERE**	Réservé à l'administration destinataire

1/ TARIFS 2019 :

Les tarifs 2019 sont adoptés à l'unanimité (en pièce jointe).

2/ BUDGET 2019 :

Le Proviseur présente le projet de budget pour l'exercice 2019.*(cf. présentation annexe 1).*

Avant de présenter le projet de budget, il est fait un rappel sur les principes budgétaires, sur la structure du budget ainsi que sur le fait que le budget est un moyen de mettre en œuvre la politique de l'établissement.

La présentation de la proposition de budget a commencé par les deux services spéciaux (Service Restauration et Hébergement et Service Bourses Nationales). Il est d'abord expliqué les prévisions de recettes puis la ventilation des crédits ouverts.

Ensuite, les sources de financements des services généraux sont abordées avant la présentation de chaque service général (AP – VE – ALO). Parmi les sources de financement, il y a la dotation globale de fonctionnement.

A la dotation de fonctionnement s'ajoute les subventions spécifiques de l'Etat, du conseil régional Centre – Val de Loire et divers reversements dont la taxe d'apprentissage.

Chaque service est présenté en prévision de recettes puis en ouverture de crédits.

La question des amortissements a été traitée à part. En effet, l'ouverture de ces crédits n'a aucune incidence sur le fonds de roulement. L'amortissement d'un bien ne représente que la perte de la valeur dudit bien due à son utilisation.

Ensuite, le service OPC est vu, ce service regroupant l'achat de biens dont la valeur unitaire est supérieure ou égale à 800,00€ HT. Ce service est présenté en recette puis en dépense.

Enfin, il est présenté la manière dont est réalisé l'équilibre budgétaire.

La proposition de budget 2019 est alors soumise au vote.

Votants : 19 ; non : 0 ; abstention : 0 ; oui : 19

3/ Voyage en Angleterre : Projet et budget définitif (en pièce jointe)

Madame Gallagher, professeur, présente le projet de voyage

La proposition du voyage à Londres est alors soumise au vote.

Votants : 19 ; non : 0 ; abstention : 0 ; oui : 19

4/ Tableau 2019 des logements NAS (en pièce jointe) :

Votants : 19 ; non : 0 ; abstention : 0 ; oui : 19

5/ Contrats et conventions :

Monsieur Nouguès présente la convention suivante :

- Location de l'internat avec l'association OHEL

Votants : 19 ; non : 0 ; abstention : 0 ; oui : 19

Monsieur Nouguès présente la convention suivante :

- Adhésion au GRETA CŒUR 2 LOIRE

Votants : 19 ; non : 0 ; abstention : 0 ; oui : 19

6/ Autorisation donnée au proviseur pour l'année 2019 d'ester en justice

Votants : 19 ; non : 0 ; abstention : 0 ; oui : 19

7/ Autorisation donnée au proviseur de signer tout contrat et convention selon les termes de l'article 28 du code des marchés publics

Votants : 19 ; non : 0 ; abstention : 0 ; oui : 19

8/ Informations à propos de :

- DBM pour information N° 8 récupération du Zinc pour 1 242,00 €
- Remplacement des ATTE : la région crée un poste de remplaçant sur plusieurs lycées.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration prend fin à 20h17.

Lycée professionnel Philibert de l'Orme
académie Orléans-Tours

TARIFS 2019

Région Centre

REPAS	Agents des lycées	2,70 €
	Personnels INM 0 à 359, contrats aidés	2,70 €
	Personnels INM 360 à 450	4,28 €
	Personnels INM > 450	5,35 €
	Eleves / Apprentis Externes	4,28 €
	hôtes de passage	6,07 €
	repas amélioré	9,27 €
PETITS DEJEUNERS	Commensaux et extérieurs	1,28 €
NUITEES	Commensaux et extérieurs	9,22 €
1/2 PENSION forfait 4 jours	3,35 le repas Janv./Mars (40 jours)	134,00 €
	Avril/juin (44 jours)	147,40 €
	Sept./Déc. (55 jours)	184,25 €
	139 jours / an 3,35 € / repas	465,65 €
1/2 PENSION forfait 5 jours	3,35 le repas Janv./Mars (50 jours)	167,50 €
	Avril/juin (54 jours)	180,90 €
	Sept./Déc. (69 jours)	231,15 €
	173 jours / an 3,35 € / repas	579,55 €
PENSION forfait 5 jours	Janv./Mars (50 jours)	486,00 €
	Avril/juin (54 jours)	524,88 €
	Sept./Déc. (69 jours)	670,68 €
	173 jours / an 9,72 € / repas	1 681,56 €

lycée professionnel Philibert de l'Orme
académie Orléans-Tours

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIVERS AUTRES TARIFS

OBJET	2019
Photocopies A4 NB	0,10 €
Photocopies A3 NB	0,15 €
Carte de cantine	Coût de remplacement : 6,00 €
Carnet de liaison	Coût de remplacement : 2,50 €
Boîte de 6 préservatifs	1,00 €
Perte ou dégradation de télécommande	Coût de remplacement
Perte ou dégradation de clé	Coût de remplacement
Manuels scolaire perte, dégradation, non restitution	Coût de remplacement
Dégradations diverses	Coût de remplacement ou réparation
Vente des résidus de métaux (zinc, cuivre, fer, plomb ...)	Au poids et au prix du cours le jour de la vente
Location du gymnase	10,83 / heure
Fabrication des objets confectionnés	Heure de fabrication : ➔ pour les élèves : 5,35 € ➔ autres : 8,40 € Heure machine : 13,00 € Matière d'œuvre : prix d'achat
Chantiers Ecole	Main d'œuvre : 600,00€ Matière d'œuvre : prix d'achat
Frais de réception	Facturation : prix d'achat
Montant du prix plafond de repas servant de base à l'indemnisation des frais de repas pour les élèves en stage	7,62 €
Indemnité de prise en charge des frais de transport sur la base du tarif SNCF 2ème classe	0,12 € / kilométre

LP Philibert de l'Orme - 7 rue Jules Ferry - 28110 LUCE - Tél : 02 37 35 38 30 - Fax : 02 37 35 38 38

Fiche tarifs 2019

EPLE	LP P DE L'ORME

Nombre de petit déjeuner par semaine	4	Forfait	
Nombre de déjeuner par semaine	5	Nombre de jours simulation	
Nombre de dîner par semaine	4	% d'augmentation simulation	
Nombre de nuitée par semaine	4	% d'augmentation Région	3,00%
Nombre de semaine	36	Nombre de jours d'ouverture	173
Internat		Ticket	
% d'augmentation simulation		% d'augmentation simulation	
% d'augmentation Région	3,00%	% d'augmentation Région	0,73%

Tarifs Restauration

Elève du lycée / Apprenti / Elève cycle supérieur / Elève Extérieur			EPLE
PETIT DEJEUNER			1,28 €
DEJEUNER UNITE	Ticket		4,28 €
DEMI PENSION			
	Forfait annuel 5 jours		579,55 €
	Forfait annuel 4 jours		485,65 €
INTERNES EXTERNES			
Commensaux			
Enseignant / Personnel du lycée			
DEJEUNER / DINER	Agents des lycées		
	C1 = Contrat aidés et indice<360		2,70 €
	C2 = Indice de 360 à 450		2,70 €
	C3 = indice > 450		4,28 €
PETIT DEJEUNER			6,35 €
Autres Tarifs restauration			1,28 €
Personnes Extérieures			
DEJEUNER / DINER	C4 = Repas hôtes de passage		6,07 €
DEJEUNER	C5 = Repas amélioré 1		9,27 €
	C6 = Repas amélioré 2		15,45 €
PETIT DEJEUNER			1,28 €
Autres Prestations restauration			
	Apprenti		3,07 €
	Repas fournis par S Monfort		2,98 €

Tarifs Hébergement

Elève du lycée / Apprenti / Elève cycle supérieur / Elève Extérieur			EPLE
FORFAIT			
	Forfait annuel 5 jours		1681,56 €
	Apprenti		9,12 €
NUITEE	Nuitée		3,07 €
Autres tarifs hébergement			
Commensaux et personnes Extérieures			
NUITEE	Nuitée hôte de passage 1		9,22 €
	Nuitée hôte de passage 1 + PDJ		10,58 €
Autres Prestations hébergement			

Remise d'ordres / Charges communes

Remise d'ordres	Taux de charges communes
De plein droit	
Stage obligatoire entrainant une prise de repas à l'extérieur	Chaque établissement réalise sa propre estimation de la contribution des recettes en restauration et hébergement aux charges de viabilisation et fonctionnement de l'EPLE
Séjour pédagogique	
Décès de l'élève	
Départ de l'élève de l'établissement	
Sur demande écrite de la famille	
Absence justifiée par le représentant légal, d'au moins 1 semaine consécutive, décomptée en jours d'ouverture du service de restauration	Rappel: aucune gratuité n'est autorisée; quel que soit la fonction du convive
Changement de régime	
Exclusion temporaire	